

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU GRDR – 24 JUIN 2017

Rappel des dispositions applicables aux modalités de l'élection

Extrait des statuts de l'association en date du 8 février 2014

Article 9 : Composition du Conseil d'Administration

L'Association est administrée par un Conseil dont le nombre de membres est compris entre douze (12) au moins et vingt et un (21) au plus. Le nombre d'administrateurs est fixé par l'Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration.

Les membres du Conseil sont élus **au scrutin secret à la majorité simple pour trois ans** et choisis parmi les membres adhérents qui composent l'Assemblée Générale. Ils sont renouvelables par tiers chaque année. Les candidats doivent se déclarer auprès du Conseil d'Administration au moins quinze jours avant la date de l'Assemblée Générale.

(...)

Extrait du règlement intérieur de l'association en date du 15 mars 2014

Article 7 : Élections Conseil d'administration – Candidatures (extrait)

(...) Lors de l'Assemblée générale, chaque **candidat présent** doit se présenter et préciser les raisons de sa candidature. Un **candidat absent** peut présenter par écrit ses motivations et demander la lecture en séance de sa déclaration de candidature.

Le **vote** pour les fonctions de membre du Conseil se déroule selon les **modalités** précisées à l'article 5 du règlement intérieur. En fonction du nombre de postes à pourvoir (cf. article 9 des statuts), les candidats ayant obtenu plus de la moitié des suffrages exprimés sont élus dans l'ordre décroissant du nombre de voix obtenu.

Article 5-1 du titre II : (extrait)

L'élection des membres du Conseil d'administration se déroule à bulletin secret. **Pour être élu, un candidat doit réunir plus de la moitié des suffrages exprimés.** Trois scrutateurs désignés par le Bureau sortant du Conseil, ni membres du Conseil, ni candidats à l'élection au Conseil, composent un bureau de vote avec mandat d'assurer le bon déroulement du scrutin.

Liste des candidats à l'élection au CA lors de l'AG du 24 juin 2017

Aziz BADJI,
Yves CHARBIT,
Mathilde CHASSOT,
Seybane DIAGANA,
Ussumane DJOGO DABO,
Francis MONTHÉ,
Jacques OULD AOUDIA,
Mamadou SARAMBOUNOU,
Bernadette THOMAS.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU GRDR – 24 JUIN 2017

Élections au conseil d'administration – Liste des candidatures enregistrées

Liste des candidats à l'élection au CA lors de l'AG du 24 juin 2017

1. Membres sortants sollicitant le renouvellement de leur mandat

Aziz BADJI,
Mathilde CHASSOT,
Seybane DIAGANA,
Ussumane DJOGO DABO,
Francis MONTHÉ,
Mamadou SARAMBOUNOU,

2. Nouvelles candidatures présentées au Conseil d'administration

Yves CHARBIT,
Jacques OULD AOUDIA,
Bernadette THOMAS.

Pour information complémentaire

1. Administrateurs sortants n'ayant pas sollicité le renouvellement de leur mandat

Patrick GOMES,
Mathieu LAFRÉCHOUX.

2. Administrateurs en cours de mandat (avec date de fin de mandat)

Michel COLIN DE VERDIÈRE	(2018)
Emmanuel CUFFINI	(2018)
Doulo FOFANA	(2018)
Bernard HYON	(2018)
Sylvain JAMET	(2018)
Elisabeth MULLER	(2018)
Cheikhna OULD BOUBACAR	(2019)
Ibrahim SARR	(2018)
Tandia Abdou KHADRE	(2018)